

Le 9 février 2007

Premier ministre du Québec
885, Grande Allée Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A2

Ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6

OBJET: *Protection des animaux de compagnie pour mettre fin à la cruauté envers des chiots innocents au Québec*

Messieurs les Premiers Ministres,

Nous avons été informés de cas de souffrances extrêmes infligées aux chiots et aux chiens adultes dans les " usines à chiots " au Québec. Ces animaux ont besoin de votre attention immédiate pour que cesse leur souffrance.

Ainsi, nous appuyons les revendications des gens de votre province et du Canada afin qu'une loi soit adoptée pour mieux protéger les animaux victimes de ce genre d'élevage. C'est l'attitude du laissez-faire du gouvernement québécois dans ce dossier, telle qu'exprimée par Monsieur Rémy Trudel, alors ministre de l'Agriculture du Québec, qui a incité le Club Canin Canadien (25 000 membres) et des centaines d'intervenants du milieu canin québécois à demander que des mesures soient adoptées pour rendre ce type d'élevage plus humain.

Il y aurait dans la province de Québec, à l'insu du public, pas moins de 1800 "usine à chiots" produisant annuellement environ 400 000 animaux destinés aux animaleries du Canada et des États-Unis. Les pratiques d'élevages dans ces établissements sont pour le moins déplorables. En effet, les animaux sont gardés dans des conditions inadéquates, ils sont mal nourris et ils sont accouplés de façon excessive. La progéniture qui en résulte est faible, chétive et de tempérament instable, sans parler des maladies génétiques dont elle hérite. Ces chiens sont souvent vendus comme étant de race pure, et ce, en outrepassant la loi fédérale sur la généalogie des animaux telle que promulguée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada. Il est honteux que le Québec ignore de façon si flagrante une telle situation et demeure l'unique province au Canada à n'avoir aucune législation en cette matière.

Nous demandons au ministre de l'Agriculture pour la province de Québec, Monsieur Maxime Arseneau, de bien vouloir adopter une position favorable et de s'attaquer au problème du traitement inhumain envers les animaux qui a cours dans la province et de mettre en place une législation afin d'améliorer le sort de ces animaux pour les années à venir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

NOM:
ADRESSE:
VILLE:
PAYS:
COURRIEL ET/OU SIGNATURE